

Index mondial 2011 de la compétitivité dans les technologies de l'information

France

CLASSEMENT GÉNÉRAL

PAYS	CLASSEMENT 2011	SCORE 2011	CLASSEMENT 2009	SCORE 2009
Etats-Unis	1	80,5	1	78,9
Royaume-Uni	5	68,1	6	70,2
Allemagne	15	64,1	20	58,1
France	21	59,3	17	59,2
Italie	23	50,7	24	48,5
République Tchèque	27	46,1	26	47,0
Pologne	30	44,6	35	40,8
Inde	34	41,6	44	34,1
Chine	38	39,8	39	36,7
Brésil	39	39,5	40	36,6
Turquie	41	38,7	46	33,8
Bulgarie	43	38,1	47	33,6
Russie	46	35,2	38	36,8

TENDANCES CLÉS

- > La France chute dans le classement mondial, moins performante qu'en 2009 dans les domaines des ressources humaines et du soutien au secteur informatique.
- > L'hexagone voit la notation de son infrastructure informatique améliorée du fait d'une meilleure pénétration du haut débit et donc des connexions plus performantes pour les entreprises (et les particuliers).
- > Malgré des scores en hausse dans tous les indicateurs de performance en R&D, le pays affiche une progression inférieure à celle de ses voisins de tableau et perd 3 places.

La France chute à la 21^{ème} place de l'index mondial 2011 de la compétitivité dans les technologies de l'information, devançant la Belgique d'une place. Malgré un score global en légère hausse par rapport à 2009, la France affiche une progression moins nette que certains autres pays du haut du tableau, ralentie par de moins bons résultats notamment dans les domaines des ressources humaines et du soutien au secteur informatique.



A PROPOS DE L'INDEX

L'index mondial de la compétitivité dans les technologies de l'information évalue et compare la situation du secteur des technologies de l'information dans 66 pays en examinant dans quelle mesure la compétitivité du secteur informatique y est favorisée. Conçue il y a 4 ans par The Economist Intelligence Unit à la demande de la Business Software Alliance (BSA), cette étude est au cœur d'un vaste programme de recherche sur les leviers de compétitivité de l'industrie des technologies de l'information dans différents pays.

Pour consulter le descriptif détaillé des indicateurs de cet index, de la méthodologie de calcul des scores et des définitions des termes clés ainsi que les résultats d'analyse, les études de cas, les entretiens vidéo et d'autres contenus, rendez-vous sur www.bsa.org.

Conjoncture économique : malgré un score identique à celui de 2009, la France perd une place, passant en 24^{ème} position dans cette catégorie. Ses bons résultats en matière de protection de la propriété intellectuelle ne suffisent pas à combler son retard sur la plupart des autres pays d'Europe occidentale, en particulier dans les domaines de l'ouverture aux investissements étrangers et des réglementations gouvernementales (ex. sur la simplicité de concession de licences). En dépit de la révision à la hausse des prévisions de la croissance française du FMI en juin 2011, à 2 % cette année, le régime fiscal du pays et la sur-réglementation du marché du travail demeurent des obstacles.

Infrastructure informatique : à l'inverse de ses voisins allemands et britanniques, la France affiche une forte progression sur ce terrain par rapport à 2009, gagnant 3 places pour occuper le 16^{ème} rang. Malgré une tendance à la baisse des dépenses en informatique depuis 2009 et des améliorations moins significatives que dans d'autres pays en termes d'acquisitions de PC et de sécurité Internet, la France gagne du terrain sur le marché du haut débit. Un tiers de sa population dispose à présent d'une connexion haut débit et, selon l'Arcep, l'autorité française de régulation des télécommunications, le nombre d'abonnements aurait grimpé de 8 % au 1^{er} trimestre 2011.

Ressources humaines : le déclin des recrutements dans l'enseignement supérieur et dans les filières scientifiques et techniques figurent parmi les principales causes de la baisse de performance de la France en 2011 (classement et score). Le nombre de postes dans l'informatique est relativement stable depuis 2009. Toutefois, malgré une population comparable, la France dispose de nettement moins de travailleurs dans l'informatique que le Royaume-Uni.

Environnement de recherche et développement (R&D) : malgré ses améliorations dans chacun des domaines de la catégorie, la France perd 3 places pour se classer au 19^{ème} rang. Un fait inhabituel qui s'explique par la

progression plus rapide de pays aux performances comparables en matière de R&D (Danemark, Suisse et Autriche). Les secteurs public et privé ont investi davantage dans la R&D ces dernières années et la part de l'informatique dans les dépôts de demandes de brevets a atteint 10 %, d'après l'OMPI. Le gouvernement décrit son crédit d'impôt recherche, qui peut atteindre 50 % la première année d'investissement, comme sa « mesure fiscale phare » pour encourager les entreprises à développer leurs opérations de R&D en France.

Environnement juridique : la France s'améliore légèrement dans cette catégorie depuis 2009 (classement et score), rejoignant la Norvège à la 11^{ème} position du classement. The Economist Intelligence Unit a amélioré le score de la France en matière de protection de la propriété intellectuelle suite à sa ratification des Traités de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT) et sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT) en 2009. Le pays obtient également une évaluation globale positive dans les domaines de la signature électronique, de la confidentialité des données et de la législation sur la cybercriminalité.

Soutien au secteur informatique : le déclin de la performance (classement et score) de la France dans ce domaine est dû principalement à deux indicateurs : l'accès aux capitaux d'investissements et les marchés publics en matière d'informatique. Conséquence peu surprenante de la crise financière, l'accès des sociétés informatiques et d'autres secteurs aux capitaux d'investissements s'est restreint depuis 2009 (de même, les investissements directs étrangers ont chuté de 33 % en 2010, selon la Banque de France), tout comme les dépenses publiques en informatique, selon le cabinet d'analystes IDC. La neutralité du gouvernement au regard des technologies et des acteurs de l'industrie vaut à la France l'un des plus mauvais scores en Europe. En revanche sa stratégie de « e-gouvernement » reçoit un accueil favorable. Le gouvernement prévoit de rendre accessibles en ligne 80 % de ses services publics d'ici la fin de 2011.